

LE PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE VA FAVORISER LES EXPORTATIONS AGROALIMENTAIRES

Un accès à de nouveaux marchés en Asie-Pacifique grâce à une nouvelle entente commerciale

Atlanta, GA – le 5 octobre 2015 – L'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA) se réjouit de la conclusion, longuement attendue, des négociations du Partenariat transpacifique (PTP). Le futur d'une agriculture canadienne compétitive à l'échelle mondiale s'annonce prometteur grâce à l'accès à un nouveau marché de 800 millions de personnes à travers 12 pays.

“Il s'agit d'un moment historique pour les centaines de milliers de Canadiens qui travaillent dans les secteurs agricoles et agroalimentaires qui dépendent des exportations, a déclaré ” Mr. Brian Innes, le président de l'ACCA. “Qu'il s'agisse des fermes et exploitations familiales qui dépendent des marchés mondiaux, des producteurs, des transformateurs, des exportateurs et même des communautés rurales soutenues par l'agriculture et la transformation agroalimentaire, un accès amélioré aux marchés de la zone du PTP est de bonne augure pour la stabilité et la prospérité de notre secteur.”

A travers le PTP, l'agriculture et l'agroalimentaire au Canada va pouvoir tirer profit de marchés en forte croissance en Asie-Pacifique, comme le Vietnam et la Malaisie, et de marchés lucratifs comme le Japon. En tant que membre fondateur du PTP, le Canada peut négocier l'entrée potentielle dans la zone d'autres pays tels que la Corée du Sud. Le PTP conserve un accès au marché intégré nord-américain et élimine les barrières tarifaires et non-tarifaires qui en limitent l'accès - bien que l'accès au marché américain du sucre reste limité.

« Notre secteur agricole et agroalimentaire canadien fait partie des secteurs les plus dépendants du commerce international au monde. Avec plus de 65% de nos exportations allant vers des marchés du PTP, cette entente commerciale mettra les exportateurs canadiens sur pied d'égalité afin d'assurer la compétitivité mondiale de notre secteur » a ajouté Innes.

Le Canada est parvenu à négocier une entente qui va permettre aux exportateurs de produits agricoles et agroalimentaire canadiens, petites, moyennes et grosses entreprises, d'accéder à un vaste bloc commercial, englobant plus de 40% de l'économie mondiale.

Au premier abord, les résultats obtenus semblent prometteurs. Dès l'entrée en vigueur de l'Accord, le Vietnam abolira les droits qui s'appliquent à près de 31 p. 100 de ses lignes tarifaires et les droits sur un autre 67 p. 100 de ses lignes tarifaires seront éliminés sur une période de 15 ans. La Malaisie abolira les droits qui s'appliquent à près de 92 p. 100 de ses lignes tarifaires dès l'entrée en vigueur de l'Accord. Au Japon, près de 32 p. 100 des lignes tarifaires visant les produits agricoles et agroalimentaires seront éliminées dès l'entrée en vigueur de l'Accord. En particulier, au Japon : les droits de 38,5 p. 100 imposés sur le bœuf frais, réfrigéré et congelé seront réduits à 9 p. 100 d'ici 15 ans; les droits de 4,3 p. 100 qui s'appliquent sur le porc frais, réfrigéré et congelé et sur certains abats, en cas de dépassement du prix-seuil sur une période de 10 ans; le blé fourrager bénéficiera d'un accès en franchise de droits et de contingent dès l'entrée en vigueur de l'Accord; le Canada aura également accès à un contingent spécifique pour le blé alimentaire de 53 000 tonnes sur une période de six ans; l'orge fourrager bénéficiera d'un accès en

franchise de droits et de contingent dès l'entrée en vigueur de l'Accord; et en ce qui concerne le canola, les droits pouvant atteindre jusqu'à 13,20 yens/kg imposés sur l'huile de canola seront éliminés sur une période de cinq ans. L'amélioration de l'accès au marché du sucre pour le Canada est n'est pas précisée à ce jour.

« Nous félicitons le gouvernement du Canada pour avoir conclu cette entente de grande envergure » a dit Innes. « Le Ministre du commerce Mr. Ed Fast, le Ministre de l'Agriculture Mr. Gerry Ritz et les négociateurs du Canada ont travaillé sans relâche ces trois dernières années, depuis que le Canada s'est joint aux négociations. Un des avantages d'être à la table des négociations c'est qu'il permet d'en façonner les contours, nous pouvons témoigner de cela. Nous espérons que les dirigeants politiques reconnaissent l'importance de cette entente commerciale et travaillent à sa mise en œuvre le plus rapidement possible. »

L'ACCA est une coalition d'organismes nationaux et régionaux qui appuient un environnement commercial international plus ouvert et transparent pour notre secteur agricole et agroalimentaire. Les membres de l'ACCA comprennent les regroupements de producteurs, de transformateurs, de négociants et d'exportateurs des grands secteurs qui dépendent du commerce au Canada : le bœuf, le porc, le sucre, les céréales, les oléagineux, les légumineuses, le canola, les grains et le malt. Ensemble, les membres de l'ACCA réalisent près de 80 % des exportations agroalimentaires du Canada, exportent 50 milliards de dollars de produits par année. L'activité économique générée par les membres de l'ACCA soutient plus de 880 000 emplois en agriculture et agroalimentaire. Une grande partie de ces emplois n'existeraient pas sans un accès compétitifs aux marchés mondiaux.

Pour plus d'information, contactez:

Claire Citeau
Directrice générale, ACCA
cciteau@cafta.org
613-266-9104